

**LE TOURISME
AU « BLED » POUR
SAUVER LES GRANDES
VACANCES**

p.4



LE DÉLAI DE LA MISE EN PLACE DE CE SYSTÈME PROLONGÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

**PAIEMENT ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE,
UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE**

Tous les agents économiques devront accélérer leur transformation numérique et proposer à leurs clients un moyen de paiement électronique. L'Etat a prolongé le délai de la mise en place de ces instruments de paiement électronique au 31 décembre 2023, selon le texte de la loi de Finances complémentaire (LFC), publiée jeudi dernier sur le Journal officiel (JO).

p.3



© Photo : D.R

LE MARCHÉ PÉTROLIER EN SOUFFRANCE, MAIS RÉSISTANT

LA RÉCESSION MONDIALE POINTE LE BOUT DE SON NEZ

p.3

ANGLAIS ET TABLETTES

**Les nouveautés
de la prochaine
rentrée scolaire**



p.2

DOTATION BUDGÉTAIRE

**L'Éducation,
en deuxième
position**

p.2

MAE

**L'Algérie condamne
l'agression des
forces sionistes
sur Ghaza**

p.2

GAZA

10 martyrs et 55 blessés

Dix Palestiniens sont tombés en martyrs, dont une fillette et une femme, et 55 autres ont été blessés, dans une série de frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste vendredi sur la bande de Gaza, selon un nouveau bilan. Le ministère palestinien de la Santé a annoncé que 10 citoyens, dont une fillette de 5 ans, ont été tués et 55 blessés par l'armée sioniste à Gaza. Un précédent bilan faisait état de 8 martyrs et 44 blessés.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE

Boughali représente le Président Tebboune à la cérémonie d'investiture

Le président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Brahim Boughali prendra part, aujourd'hui, en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de Colombie, Gustavo Petro Urrego, indique samedi un communiqué de l'Assemblée.

OUM EL-BOUAGHI

Déraillement d'un train transportant du gasoil à Ain Fakroun

Un train transportant du gasoil a déraillé vendredi dans la commune d'Ain Fakroun (Oum El-Bouaghi) provoquant le renversement de deux wagons citernes, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile sans déplorer des dégâts humains. Le train reliant Ain M'lila (Oum El-Bouaghi) à la wilaya de Tébessa, composé de huit (8) wagons citerne transportant du gasoil, a déraillé près du point kilométrique 46, provoquant le renversement de deux wagons citernes et la fuite d'une quantité de gasoil, a précisé la Protection civile.

Anglais et tablettes

Les nouveautés de la prochaine rentrée scolaire

Lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le dimanche 19 juin 2022, le Président Abdelmadjid Tebboune a ordonné d'adopter la langue anglaise à partir du cycle primaire, «après une étude approfondie menée par des experts et des spécialistes».

Cette décision «sera appliquée dès cette année» pour permettre à l'Algérie «de s'imposer à l'international», «la langue française étant un butin de guerre mais l'anglais est une langue internationale», a-t-il expliqué. Cette décision a suscité un débat qui a submergé le secteur de l'Éducation à quelques semaines de la rentrée scolaire. Français ou Anglais ? Cette question a résumé le débat. Une sorte de conflit des langues à l'école.

Il y a déjà un déficit dans l'enseignement du français, particulièrement dans certaines wilayas, font remarquer des parents d'élèves qui pensent que c'est un faux débat. Le problème de l'école n'est pas dans le français ou l'anglais qui ne sont pas les facteurs déterminants des performances de l'école algérienne. Le secteur de l'Éducation a toujours eu la part du lion dans la répartition du budget mais ses résultats n'ont jamais été, depuis plus de trois décennies, à la hauteur des sacrifices financiers consentis par la communauté nationale.

L'enseignement n'est pas aux normes. Les déperditions restent trop importantes. Pourquoi autant d'élèves n'arrivent pas à s'accrocher au système éducatif jusqu'à un niveau assez élevé ? Dans quelles conditions étudient les élèves qui décrochent en particulier dans les zones d'ombre, dans les couches déshéritées de la population avec une infrastructure de l'enseignement médiocre, sans chauffage ni climatisation. L'effort de l'État doit être mis dans cette direction : transport scolaire, cantines, internat. Il faut également revoir la formation des enseignants qui doivent être recrutés parmi les meilleurs, avec un statut social revalorisé par le salaire qui l'éloigne de la tentation de donner des cours supplémentaires dans des garages ou des caves et négliger son travail en classe.

On sait que concernant la révision des programmes éducatifs et du manuel scolaire, le Président Tebboune a réitéré «sa détermination à revoir le texte de loi régissant la profession d'enseignant, en application de ses engagements en matière de réforme du système éducatif». Le Président a mis l'accent sur «la nécessité de réviser les programmes éducatifs en se référant à l'esprit pédagogique, qui a permis la forma-



■ Le secteur de l'Éducation nationale est «prêt» à dispenser l'enseignement de la langue anglaise au cycle primaire, à compter de la prochaine rentrée scolaire, en application de la décision du Président Tebboune. (Photo : DR)

tion, depuis l'indépendance, d'une élite dans diverses spécialités, et d'interdire la révision des programmes éducatifs durant l'année scolaire».

Dans ce contexte, le président de la République a donné des instructions pour le lancement d'une révision «selon des objectifs bien définis, re-

posant essentiellement sur les résultats de l'enseignement éducatif, tout en arrêtant un calendrier de deux ou trois ans au minimum pour la concrétisation de cette révision». D'autre part, le secteur de l'Éducation nationale est «prêt» à dispenser l'enseignement de la langue anglaise au cycle primaire, à compter de la

prochaine rentrée scolaire, en application de la décision du Président Tebboune, a affirmé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed.

Le ministre a précisé que cette décision «sera mise en oeuvre à la rentrée scolaire 2022/2023 à travers toutes les écoles primaires du pays», notamment dans ses volets relatifs au programme, au manuel scolaire, à l'encadrement, à la formation et aux réglementations pédagogiques appropriées.

«Toutes les composantes du système éducatif seront mobilisées autour de cette démarche stratégique pour en assurer l'aboutissement», d'autant que cette décision «se veut un important acquis pour le système éducatif», a expliqué M. Belabed qui a par ailleurs insisté sur la dotation des établissements scolaires concernés en tablettes électroniques avant le 9 septembre prochain, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Le ministre a mis l'accent sur la dotation des écoles concernées en tablettes électroniques, tout en s'assurant de leur conformité aux critères prédéfinis et en garantissant la coordination entre chaque direction d'éducation et l'annexe du centre d'approvisionnement, de maintenance des équipements et moyens didactiques (CAMEMD).

Il a appelé également à «arrêter un calendrier pour la dotation de ces écoles sur une période s'étalant du 16 août au 9 septembre prochain». Le secteur de l'Éducation nationale accueillera au total 10.977.642 élèves, tous cycles confondus, répartis sur 353.175 groupes pédagogiques encadrés par 529.826 enseignants, a précisé le ministre.

Lakhdar A.

Dotation budgétaire

L'Éducation, en deuxième position

■ La Loi de Finances complémentaire pour l'année 2022, signée mercredi par le Président Abdelmadjid Tebboune, a été publiée au Journal officiel a confirmé la tradition, l'Éducation nationale vient en deuxième position avec 826.023.899.000 DA. On sait que le secteur de l'Éducation nationale, particulièrement dans son palier primaire connaîtra dès la prochaine rentrée scolaire des nouveautés qui nécessitent un financement conséquent.

Il y aura la dotation progressive de près de 1.600 écoles primaires à travers le pays en tablettes électroniques, qui permettront l'allègement du poids du cartable. «Pour la première fois dans l'histoire de l'École algérienne, le livre numérique sera disponible gratuitement au profit des élèves confirmés du cycle primaire de ces écoles dont le nombre avoisine les 5,2 millions, en sus de l'utilisation de la deuxième version (papier) du livre scolaire», a fait savoir le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed. Le secteur sera renforcé par 413 structures, dont 268 écoles primaires, 85 collèges et 60 lycées, en sus de la livraison de 587 nouvelles cantines scolaires, 86 semi-internats et 13 internats. Quant à l'enseignement secondaire général et technologique, il connaîtra, à la prochaine rentrée scolaire, l'institution de la filière des arts avec ses quatre spécialités au choix (arts plastiques, musique, théâtre, cinéma, audiovisuel), a fait savoir M. Belabed, dévoilant la création d'un lycée national des arts dont le siège sera établi à Alger. Le volet socio-professionnel également est concerné par l'affectation budgétaire.

Le ministre a indiqué que le secteur de l'Éducation nationale continuera à «œuvrer sans relâche avec les partenaires sociaux, en apportant les dernières retouches au projet relatif au statut particulier des corps spécifiques de l'Éducation nationale de manière à répondre aux aspirations des membres de la communauté éducative et à améliorer leur situation financière, morale et professionnelle».

Le ministre a également affirmé que son secteur «œuvrera à porter le taux de couverture en cantines scolaires à 90% à la prochaine rentrée scolaire et à 100% à la fin de la même année scolaire, avec l'achèvement de l'opération d'attribution de la prime scolaire avant la fin du mois de septembre prochain, tout en œuvrant en coordination avec les ministères de l'Intérieur et de la Solidarité nationale à étendre le réseau du transport scolaire». Enfin, l'introduction de l'enseignement de la langue anglaise dès le palier du primaire verra le recrutement de nouveaux enseignants dont il faudra assurer les salaires ainsi que les dépenses liées au volet pédagogique.

L. A.

VOIR SUR INTERNET
www.lnr.dz

REPÈRE

MAE

L'Algérie condamne l'agression des forces sionistes sur Gaza

L'Algérie a condamné énergiquement vendredi l'agression sauvage conduite par les forces d'occupation sionistes sur la bande de Gaza, exprimant sa profonde préoccupation devant cette dangereuse escalade, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«L'Algérie condamne énergiquement l'agression sauvage conduite par les forces d'occupation israéliennes sur le secteur de Gaza et exprime sa profonde préoccupation devant cette dangereuse escalade qui s'ajoute à une série interminable de violations systématiques à l'endroit des civils, et ce, en violation manifeste de toutes les chartes et décisions internationales pertinentes», lit-on dans le communiqué.

«Tout en réitérant sa pleine solidarité avec le peuple palestinien, l'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU à une intervention urgente pour mettre fin à ces agressions criminelles et imposer le respect des droits du peuple palestinien, en tête desquels son droit inaliénable et imprescriptible à l'établissement de son État indépendant avec El-Qods pour capitale», a ajouté la même source.

Le délai de la mise en place de ce système prolongé au 31 décembre 2023

Paiement électronique en Algérie, un travail de longue haleine

Tous les agents économiques devront accélérer leur transformation numérique et proposer à leurs clients un moyen de paiement électronique. L'Etat a prolongé le délai de la mise en place de ces instruments de paiement électronique au 31 décembre 2023, selon le texte de la loi de Finances complémentaire (LFC), publiée jeudi dernier sur le Journal officiel (JO).

« Tout agent économique devra mettre à la disposition du consommateur des instruments de paiement électronique, pour lui permettre, à sa demande, de régler le montant de ses achats à travers son compte bancaire ou postal dûment domicilié au niveau d'une banque agréée ou Algérie Poste », stipule la loi, précisant que « les agents économiques doivent se conformer aux dispositions du présent article, au plus tard, le 31 décembre 2023 ». Tous les professionnels doivent en



■ L'obligation et la généralisation du paiement électronique protégerait aussi le consommateur de la fraude et l'escroquerie. (Photo : DR)

effet s'équiper en terminal de paiement électronique et demander une carte de domiciliation bancaire. Les autorités leurs accordent ainsi un délai supplémentaire de plus d'un an. Cette mesure devrait encourager la bancarisation des fonds de l'informel et inciterait progressivement à la formalisation de l'économie informelle dans le pays.

L'Etat vise à travers cette mesure capter l'argent de l'informel qui circule hors circuit bancaire dont la valeur ne cesse d'augmenter. Dans un rapport publié en 2020 sur l'état de la situation monétaire dans le pays, la Banque d'Algérie a révélé une hausse significative de la masse monétaire circulant en dehors du circuit bancaire, dépassant les 6.000 milliards de dinars à la fin de l'année 2020, enregistrant une hausse de 34%. Ce qui est énorme pour un pays qui souffre depuis des années d'une crise financière profonde. Toutes les tentatives des autorités pour récupérer l'argent du secteur informel étaient vaines. Il a dû solliciter des experts du Fonds monétaire international (FMI) pour étudier et examiner ce marché afin de trouver des solutions. L'information a été donnée par le média Echorouk online, il y a plusieurs jours.

Des analystes financiers algériens et

universitaires ont déjà analysé ce marché et son évolution au fil des ans et ont même formulé des propositions pour éradiquer l'informel financier et commercial. Le paiement électronique devrait aider à réduire la circulation de l'argent liquide et asseoir plus de transparence. Certains pays développés interdisent progressivement l'utilisation du cash, encourageant la numérisation totale de leur économie, allant jusqu'à la digitalisation monétaire. C'est un défi que l'Algérie doit relever pour réussir sa transformation économique et rattraper le retard pris dans le domaine de nouvelles technologies. C'est un travail de longue haleine. Concernant l'acquisition des instruments de paiement en ligne, la LFC 2022 a noté que « cette disposition ne se limite pas aux TPE et couvre tout instrument de paiement électronique, y compris le m-paiement ».

« Une mesure permettant de transformer les créances détenues par les banques sur les entreprises en titres négociables », a aussi été introduite dans ce texte de loi.

L'obligation et la généralisation du paiement électronique protégerait aussi le consommateur de la fraude et l'escroquerie, notamment avec la prolifération du commerce informel en ligne. Ce dernier prend des propor-

tions importantes profitant du vide juridique de cette activité pour prospérer. Un autre fléau auquel les autorités doivent s'attaquer.

D'où l'importance du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de ces nouvelles mesures contenues dans la LFC 2022.

L'Etat a réaffirmé sa détermination « à poursuivre ses efforts pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens ». Les agents économiques et les citoyens doivent se familiariser avec ce mode de paiement et réapprendre à faire confiance aux établissements financiers et aux banques dans le pays. C'est aussi important.

Autre mesure prise par l'Etat pour lutter contre la spéculation et la pénurie des matières premières et produits de base, concerne la filiale des céréales sous pression depuis le début de la crise géopolitique en Europe.

En vertu de la LFC 2022, « les céréaliculteurs bénéficiant du soutien de l'Etat doivent vendre l'intégralité de leurs productions à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) », affirmant que « les modalités d'application de cette nouvelle disposition seront fixées par voie réglementaire, ajoute le même texte ».

Samira Takharboucht

Le marché pétrolier en souffrance, mais résistant

La récession mondiale pointe le bout de son nez

La semaine passée était dure pour le marché pétrolier. Influencés par les craintes de récession et les tensions entre les Etats-Unis et la Chine, les prix du pétrole ont traversé une zone de turbulence. Sous la barre des 100 dollars, les cours de l'or noir arrivaient difficilement à garder leur stabilité. Ils ont clôturé la dernière séance hebdomadaire avec une légère hausse. Le baril de Brent a terminé à 94 dollars, alors que le pétrole américain a chuté à 90 dollars, une première depuis des mois. Ce fort repli des cours de l'or noir sur le marché a motivé entre autres la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés hors-Opep d'ouvrir « modestement » le robinet du pétrole. Ils ont convenu, mercredi dernier à l'issue de leur rencontre ministérielle, d'augmenter de 100.000 barils/jour leurs extractions en septembre pour une production globale de 748.000 barils/jour. L'Algérie a vu son volume de production relever de 2.000 b/j pour atteindre 1,057 million b/j. Le volume actuel de production du groupe informel Opep+ ne reflète pas ses capacités réelles de production, pour des raisons techniques, selon les argumentations avancées par le groupe dans son communiqué de mercredi dernier. Il a également pointé le sous-investissement dans le secteur des hydrocarbures, sans oublier le déséquilibre structurel du marché pétrolier. L'amélioration des indicateurs économiques américains a aidé les prix à grimper légèrement à la fin de la semaine, mais tout dépend des conditions de l'évolution du marché et de la situation géopolitique en Europe et en Asie.

« Pour être honnête, comme on clôt la semaine après une forte baisse des prix, les courtiers ont peut-être cherché à nettoyer leurs positions avant le week-end », a souligné l'analyste Matt Smith repris par le site officiel Leprixdu-baril.com. « C'est un retour de fortune pour l'or noir après une très dure semaine », a-t-il estimé.

Le regain des tensions politiques et commerciales entre les Etats-Unis et la Chine pourrait en effet ralentir la demande ou la stimuler encore plus. D'autre part, il y a le spectre de la récession qui hante les économies européennes qui n'arrivent pas à émerger de leurs déboires financiers et économiques depuis le début de la guerre en Ukraine. « Le Royaume-Uni entrerait en récession pour plus d'un an dès fin 2022 », a annoncé la Banque d'Angleterre qui a affiché sa plus forte hausse des taux d'intérêt depuis 1995.

Les pays membres de l'Union européenne (UE) cherchent désespérément de nouveaux marchés énergétiques pour pouvoir relancer leur machine industrielle et surtout préserver leur population appelée à restreindre sa consommation d'énergie pour faire des économies et pour affronter l'hiver prochain. La course contre la montre a débuté depuis des mois, l'Algérie est considérée comme l'ultime fournisseur de l'Europe en gaz naturel, cependant le pays exige de ses partenaires étrangers d'investir dans le domaine en contrepartie. Chaque pays tente d'éviter ou de ralentir le rythme de la récession qui s'intensifie.

Samira Tk

BRÈVES

Ingénierie

Petrofac décroche un contrat dans les hydrocarbures en Algérie

Petrofac, leader d'un consortium avec Genie Civil et Batiment (GCB), a reçu notification de l'attribution provisoire d'un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction avec Sonatrach pour le projet de développement Tinhert EPC2 en Algérie, a indiqué, avant-hier jeudi, l'entreprise dans un communiqué publié sur son site officiel. Le contrat est évalué à environ 300 millions de dollars américains, la part de Petrofac étant d'environ 200 millions de dollars américains. Le projet porte sur une nouvelle installation centrale de traitement (CPF) avec des unités de séparation et de décarbonisation en entrée. La portée des travaux comprend également les raccordements aux installations de séparation et de suppression d'Alrar existantes, que Petrofac a initialement aidé à livrer en 2018, ainsi que la mise en service, le démarrage et les tests de performance. Une fois terminé, le développement stimulera la production de gaz naturel et éliminera le CO2 des réserves de gaz du champ, conformément aux spécifications du marché mondial, permettant une croissance économique supplémentaire dans le pays. Elie Lahoud, directeur de l'exploitation de la division Engineering & Construction de Petrofac, a déclaré : « Le consortium Petrofac et GCB témoigne de notre concentration sur la livraison locale, grâce à des investissements dans les chaînes d'approvisionnement et la main-d'œuvre locales. Nous sommes très heureux d'avoir été informés de cette attribution provisoire par Sonatrach, qui reflète leur confiance dans notre capacité à générer de la valeur dans le pays, tout en fournissant en toute sécurité des infrastructures énergétiques d'importance stratégique. »

Agence

AFRIQUE

Assurances

La coopération interafricaine au centre de la prochaine AG de l'OAA à Alger en mai 2023

La promotion du partenariat et de la coopération interafricaine en matière d'assurance et de réassurance constituera le thème principal de la 49^{ème} assemblée générale de l'Organisation africaine des assurances (OAA), qu'abritera Alger en mai prochain. Quelque 2.000 participants, entre responsables, experts et conférenciers, prendront part à cette assemblée générale de l'OAA, qui se tiendra du 27 au 30 mai 2023 à Alger, a-t-on appris auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), dont le directeur général préside le Comité d'organisation de cette manifestation internationale.

Cet « important événement » rassemblera d'éminents conférenciers et experts internationaux qui traiteront des thématiques importantes se rapportant notamment au « développement d'une industrie saine de l'assurance en Afrique afin de faciliter et de promouvoir la coopération interafricaine en matière d'assurance et de réassurance », selon la même source.

Les participants à cette rencontre se pencheront sur l'élaboration d'une feuille de route qui sert les intérêts des membres de l'organisation et sur les voies et moyens pour défendre les positions communes de ses membres.

Créer des partenariats avec d'autres organisations, notamment la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'« Access to Insurance Initiative » dans divers programmes de renforcement des capacités, figure également à l'ordre du jour de la prochaine AG de cette organisation, qui se veut être « le porte-voix des requêtes du secteur auprès des décideurs politiques, des gouvernements et d'autres parties prenantes, afin de leur présenter les nombreux avantages de l'assurance en Afrique ». La candidature de l'Algérie pour abriter cet événement a été introduite lors de la dernière assemblée générale de l'OAA, tenue à Nairobi au Kenya, par le directeur général de la CNMA, Chérif Benhabib, qui a été élu à cette occasion vice-président de cette organisation, dont le statut est devenu organisation internationale et non régionale.

Cette candidature, qui s'inscrit dans l'ambition de l'Algérie de se frayer une place de choix dans son espace africain, a été retenue à l'unanimité des membres lors des travaux de cette assemblée générale. Lors de cette AG, les participants avaient préconisé également la promotion des assurances dans le continent africain, tout en soulignant l'importance de ce secteur en tant que levier de développement économique et social dans le continent. Ils avaient plaidé, en outre, pour une plus grande implication des pouvoirs publics dans le soutien du secteur des assurances. La 48^{ème} conférence de l'OAA s'est tenue sous le thème « Assurance et changement climatique : exploiter les opportunités de croissance en Afrique ».

Agence

Cherté en Tunisie et l'alternative trouvée par les Algériens

Le tourisme au « Bled » pour sauver les grandes vacances

On est loin des millions de touristes algériens qui débarquaient chaque année en Tunisie. Rouvertes en grandes pompes le 15 juillet passé après plus de deux années de fermetures à cause de la propagation de la pandémie du Covid-19, les frontières terrestres algéro-tunisiennes n'ont pas drainé la grande foule, contrairement aux périodes d'avant Covid-19, où le nombre des touristes algériens dépassait la barre des deux millions chaque saison estivale. La cause de cette baisse est la cherté infernale des séjours en Tunisie, où les prix affichés par les Agences de voyage, hôtels, complexes touristiques et même des locataires privées ont atteints le plafond. En revanche, et pour combler le vide, de très nombreux Algériens ont opté pour un séjour au Bled, une occasion pour d'autres pour faire du tourisme interne et sauver les grandes vacances.

Après plus de vingt jours depuis la réouverture des frontières avec la Tunisie, le nombre des touristes algériens qui ont choisi la destination tunisienne n'a pas encore atteint la barre des 100.000 voyageurs contrairement aux années précédentes, voire celles d'avant Covid-19, où le nombre des touristes algériens dépassait les trois millions. Les échos récoltés sur les réseaux sociaux indiquent tous une flambée insoutenable et générale des prix en Tunisie, touchant l'ensemble des secteurs y compris le tourisme, ce qui a amplement découragé un nombre considérable de touristes algériens à faire le voyage pour ce pays.

Un découragement alimenté par la baisse du pouvoir d'achat des Algériens en ces temps de crise économique, alimentaire et militaire mondiale, où les prix de l'ensemble des produits mondiaux ont augmenté d'une manière fulgurante. Une situation qui a considérablement affecté les poches des citoyens et qui, par conséquence, ont fini par annuler le voyage « traditionnel » en Tunisie.

En revanche, de très nombreux citoyens ont choisi de passer leurs vacances d'été au bled afin de combler le vide laissé par la destination tunisienne. Longtemps boudées par les Algériens, les vacances d'été au bled sont devenues la solution idéale pour des millions d'entre-eux. Tébessa, Batna, Tizi Ouzou, Tlemcen, Annaba, Constantine, Oran, Mostaganem, Ain Témouchent, Béjaïa ou encore Alger, Boumerdès, Tipaza, Chlef et bien d'autres wilayas du pays, où un débarquement massif et collectif de touristes algériens a été recensé depuis le début de la saison estivale. Une nouvelle culture du tourisme interne est en train de voir le jour et une nouvelle tendance touristique est en train de s'enraciner chez le citoyen. « Vu mon revenu mensuel et vu aussi les moyens financiers vulnérables, faire un voyage en famille en Tunisie est devenu un miracle pour moi. Je ne sais pas si c'est le même cas pour d'autres Algériens. Alors, j'ai fini par passer un séjour au bled, à Tébessa, où j'ai emmené ma famille pour quelques jours de repos », nous raconta Mokhtar, un père de quatre enfants. Résidant dans la commune d'Ouled Fayet à Alger, Mokhtar, un militaire à la retraite, habitué à faire des voyages en Tunisie, a boudé la destination tunisienne pour cette année pour des raisons financières. « Mon pouvoir d'achat a baissé et la flambée générale des prix a persisté, donc il n'est plus question d'organiser un voyage pour cette année », explique-t-il.

Les touristes algériens les mieux bienvenus en Tunisie

Les touristes algériens sont les plus attendus



■ Comme chaque saison estivale, le rush des Algériens est très attendu et apprécié à la fois par les Tunisiens, car cela augure d'une « bonne » saison touristique pour le pays du jasmin. (Photo : DR)

en Tunisie, non seulement pour leur nombre considérable, en millions, mais également pour le lien fraternel qui lie l'Algérie et la Tunisie. Comme chaque saison estivale, le rush des touristes algériens est très attendu et apprécié à la fois par les Tunisiens, car cela augure d'une « bonne » saison touristique pour le pays du jasmin. Pendant les vacances d'été de l'année 2016, plus d'un million et 800.000 touristes algériens avaient séjourné en Tunisie. Ce nombre sera plus considérable pour la saison suivante, soit en 2017, où la Tunisie en avait accueillie plus de deux millions de touristes.

A cette époque, Nabil Bezyouche, alors chef de Cabinet du ministère tunisien du Tourisme,

tout un tourisme familial. Puis en 2019, le nombre des touristes algériens ayant visité la Tunisie a battu tous les records, il est passé à plus de trois millions, dont 93% sont passés par la voie terrestre.

En face, le nombre des ressortissants tunisiens ayant séjourné en Algérie frôle le 1,7 million de touristes, soit près de la moitié du nombre des touristes algériens. Cependant, cette progression nette en matière de tourisme entre l'Algérie et la Tunisie a été freinée par l'arrivée de la pandémie du Covid-19, cela remonte en mars 2020. Depuis, le nombre des touristes a sensiblement baissé entraînant une grave crise financière pour le secteur du tourisme tunisien.

“

Résidant dans la commune d'Ouled Fayet à Alger, Mokhtar, un militaire à la retraite, habitué à faire des voyages en Tunisie, a boudé la destination tunisienne pour cette année pour des raisons financières. « Mon pouvoir d'achat a baissé et la flambée générale des prix a persisté, donc il n'est plus question d'organiser un voyage pour cette année », explique-t-il.

”

avait exprimé sa grande joie quant au nombre fou de touristes algériens qui séjournait chaque année en Tunisie. Comparant aux ressortissants russes qui sont estimés à 600.000 touristes ou français qui sont à l'ordre d'un million de touristes, les ressortissants algériens sont les premiers et les plus nombreux à visiter chaque année la Tunisie. Leur nombre ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre.

En 2018, le cap des 2, 2 millions d'Algériens ayant visité la Tunisie avait été franchie, soit une première depuis des dizaines d'années. Une progression estimée à 4,9% par rapport à l'année 2017, avec des entrées financières récoltées par la Tunisie de l'ordre de plus d'un milliard de dollars. « En 2018, les touristes algériens ont grandement contribué à la renaissance du tourisme tunisien, où plus d'un milliard d'euros avait été récolté par les caisses tunisiennes », avait expliqué Moez Kacem, expert international en tourisme, et directeur du magazine tunisien en ligne spécialisé TourismView, dans un entretien accordé au site d'information russe, Sputnik.

Selon l'expert tunisien, plus de 709.000 étudiants algériens avaient visité la Tunisie durant l'année 2018, ce qui renseigne sur une particularité du tourisme algérien qui demeure avant

Avec le retour des mouvements des voyageurs suite à la réouverture des frontières algéro-tunisiennes le 15 juillet passé, les autorités tunisiennes tablaient sur un nombre de trois à quatre millions de touristes algériens en Tunisie, toutefois ce nombre pourrait être revu à la baisse à cause de la flambée générale des prix qui touche l'ensemble des secteurs en Tunisie, surtout celui du tourisme. Une situation qui a découragé de nombreux Algériens à faire le voyage en Tunisie. Un obstacle de taille pour le secteur du tourisme tunisien.

En vingt jours, 100.000 Algériens ont choisi la Tunisie

Il y a quelques jours, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Moez Belahssine, a déclaré à l'agence de presse tunisienne TAP que depuis la réouverture des frontières algéro-tunisiennes, le 15 juillet dernier, plus de 60.000 touristes algériens ont déjà foulé le sol tunisien.

Convaincu que le nombre sera plus considérable d'ici la fin de l'année en cours, le ministre tunisien a souligné que les touristes algériens ont tendance à prendre leurs vacances à partir du mois d'août de chaque année.

« La Tunisie ambitionne d'attirer plus d'un million de touristes algériens d'ici la fin de l'année », a expliqué le ministre tunisien, qui rappelle qu'en 2019 et avant la pandémie de Covid-19 qui a entraîné la fermeture des frontières reliant les deux pays, près de trois millions d'Algériens ont rejoint la Tunisie alors qu'environ 1,5 million de Tunisiens ont visité l'Algérie.

Le ministre tunisien a souligné que la plupart des Algériens qui sont arrivés en Tunisie ont assuré avoir été accueillis dans de bonnes conditions. Le 2 août passé, la Présidence tunisienne a annoncé dans un communiqué que « le président de la République Kaïs Saïed a décidé, après coordination avec les ministres tunisien et algérien de l'Intérieur, de dispenser les Algériens quittant le territoire tunisien des tests PCR pour détecter le nouveau Coronavirus, et ce au niveau de tous les postes frontières à partir du dimanche 31 juillet 2022 ». La décision de l'annulation des tests PCR pour les touristes algériens vise à encourager ces derniers à opter pour la Tunisie.

Par ailleurs, le ministre tunisien du Tourisme et de l'Artisanat a fait savoir que plus de 2,6 millions de touristes algériens ont visité la Tunisie entre la période allant du 1^{er} janvier au 20 juillet dernier, soit une augmentation de 113% par rapport à la même période en 2021. Selon lui, le nombre des arrivées, jusqu'au 20 juillet dernier, a enregistré une baisse de 42% par rapport à 2019. Il a souligné que l'objectif de son département ministériel pour l'année 2022, est de réaliser entre 50 et 60% des chiffres de l'année 2019 avant le déclenchement de la crise du Covid 19.

Tourisme local, une alternative de haut de gamme

En effet, l'Algérie qui est le plus grand pays du continent africain et qui regorge de potentiels touristiques titanesques pouvant même devenir un pôle d'attractivité touristique de premier plan, n'arrive pas toujours pas à décoller en matière de tourisme.

La preuve, le nombre des touristes algériens qui partent chaque année vers d'autres pays pour passer leurs vacances ne cesse d'augmenter au fil de ces dix dernières années. Chaque année, près de cinq millions de touristes algériens passent leurs grandes vacances à l'étranger, notamment la Tunisie, Turquie et d'autres pays. Prenons l'exemple de la destination tunisienne, et durant l'année 2018, le nombre des touristes algériens ayant visité ce pays voisin, à défaut de trouver de meilleures conditions au pays d'origine, a dépassé la barre des deux millions de visiteurs, une première depuis de longues années. Une progression de l'ordre de 4,9% par rapport à 2017, avec des recettes de l'ordre de 415 millions de dinars (125 millions d'euros), contre 396,7 MD en 2017 (120 millions d'euros). Devant la Tunisie, la destination turque est très prisée aussi par les Algériens, où plus d'un million voyagent chaque année vers ledit pays. Côté algérien, ce grand intérêt porté par les touristes algériens vers d'autres pays pour passer leurs vacances est un grand manque à gagner pour les établissements hôteliers algériens, surtout en ces temps cruciaux impactés par la crise financière mondiale, la crise alimentaire et militaire aussi appuyée par la chute sans précédent du pouvoir d'achat. Pourtant, l'Algérie est un immense pays, voire le plus grand en Afrique et possède des sites des plus beaux au monde, à l'image du Grand Sahara algérien pouvant en théorie en faire un pôle d'attractivité touristique de premier plan. D'ailleurs, en matière de tourisme, l'Algérie avait connu dans les années 1970 ses heures de gloire. Des complexes touristiques étaient construits et des Zones d'Extension Touristiques (ZET) aménagées.

La prestigieuse école du tourisme «l'Aurassi» attirait ensuite, de nombreux candidats aux carrières du tourisme, y compris des Tunisiens. Mais depuis les années 1980, la succession de crises économique et sécuritaire, ainsi que des choix politiques, ont entravé l'écllosion d'une véritable tradition touristique. Aujourd'hui, les Algériens regrettent un manque à gagner important alors que le pays est à la recherche d'une diversification de son économie pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Une diversification qui peut commencer par le tourisme local.

Sofiane Abi

INFO EXPRESS

Diabète

La prise en charge des patients représente 28% des dépenses de la Cnas

Le professeur Ammar Tebaibia, spécialiste en médecine interne, a indiqué que la prise en charge des diabétiques représentait 28% des dépenses de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), soit plus de 54 milliards de dinars. Intervenant lors d'une Journée d'étude organisée, jeudi au siège du ministère de la Santé, pour la présentation du Guide de prise en charge du pied diabétique, le Pr. Tebaibia a précisé que la Cnas dépensait dans la prise en charge des diabétiques «54 milliards de dinars, dont 29 milliards de dinars pour l'insuline, 14 milliards de dinars pour les bandelettes de glycémie et 8 milliards de dinars pour les traitements par voie orale». Au cours des travaux de cette Journée d'étude, le spécialiste qui dirige le service de médecine interne à l'Établissement public hospitalier (EPH) de Birtraria (Alger) a souligné que la prise en charge du pied diabétique avait un coût considérable pour la Caisse nationale des assurances sociales en raison du nombre élevé de patients en Algérie (4 millions), de la durée d'hospitalisation et de l'acquisition des molécules innovantes. Le professeur Tebaibia qui a contribué aux côtés d'un groupe d'experts à l'élaboration d'un guide sur la prise en charge du pied diabétique a qualifié cette maladie de «sournoise et grave», ajoutant qu'elle peut provoquer une obstruction artérielle et entraîner des cardiopathies ou une insuffisance rénale. Le diabète peut également engendrer la cécité suite à une altération des vaisseaux de l'œil ou l'hypertension artérielle, voire l'amputation partielle ou totale du pied du malade. L'expert de la CNAS a souligné, dans ce sens, l'importance du dépistage précoce du diabète pour éviter au malade le risque d'amputation. Pour sa part, le professeur Samia Zakari spécialiste en médecine interne et en éducation thérapeutique sur le diabète à l'EPH de Birtraria a déploré le recours du diabétique au traitement à un stade avancé de la maladie, soulignant l'importance de la formation dans ce volet pour une bonne prise en charge du malade. ■

Israël

L'institutionnalisation d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien

L'Association France Palestine Solidarité a déjà salué l'initiative des députés qui ont, le 13 juillet, déposé une proposition de résolution qui condamne « l'institutionnalisation par Israël d'un régime d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien ». Une proposition parfaitement étayée sur le plan juridique, et qui avait d'ailleurs fait l'objet d'un premier dépôt en mai dernier sans que cela ne suscite la moindre réaction.



Cette fois, c'est tout le réseau des soutiens inconditionnels à l'État d'Israël qui s'est déchaîné, dans une incroyable démesure. Cette résolution porterait en elle la haine d'Israël, et pire encore de la « communauté juive » d'Israël. Les polémistes font mine d'ignorer que la définition internationale de l'apartheid dépasse le cas de l'Afrique du Sud, et que la notion de « groupe racial », dans une acception très large, fait partie intégrante de cette définition ! La « définition IHRA » de l'antisémitisme est largement invoquée en s'appuyant sur ses « exemples » contestés... alors qu'ils ont été exclus de la résolution votée à l'Assemblée Nationale de décembre 2019 ! Une organisation qui se prétend antiraciste alimente

ce déni en osant demander à la présidente de l'Assemblée nationale d'enfreindre les règles qui fixent son ordre du jour. Et le ministre Eric Dupond-Moretti a cru bon d'en rajouter à ces attaques, en accusant implicitement d'antisémitisme les députés qu'il qualifie d'« extrême-gauche ».

Cette accusation d'antisémitisme est un procédé classique de tous ceux qui veulent faire taire les voix qui critiquent la politique de l'État d'Israël et interviennent dans le sens du respect du Droit. Face à la violence de ces accusations, l'AFPS réitère tout son soutien aux signataires du projet de résolution, et appelle toutes et tous les députés de bonne foi à résister à ce chantage ignoble. Faut-il rappeler que le crime d'apartheid est parfaitement

défini par l'ONU et par le statut de Rome qui a établi la Cour pénale internationale, adopté par de très nombreux États dont la France ? Faut-il rappeler que deux des plus grandes organisations internationales de défense des droits humains, que sont Human Rights Watch et Amnesty International ont établi, sur la base de faits précis, que le crime d'apartheid est bien commis par l'État d'Israël contre le peuple palestinien pris dans son ensemble ? Une qualification également partagée et étayée par les ONG palestiniennes de défense des droits humains, par l'ONG israélienne B'Tselem et par l'OLP... Faut-il rappeler que le crime d'apartheid est un crime contre l'humanité, le plus grave dans l'échelle du droit international ?

Algérie Télécom

Raccordement du cent millième client à la Fibre Optique

Algérie Télécom a annoncé, vendredi dans un communiqué, avoir raccordé son cent millième client à la Fibre Optique (IDOOM FIBRE) depuis le début de l'année 2022, soit une évolution de 117% comparée à l'année dernière. «Un nombre record, comparé à la même période de l'année 2021, soit une évolution de 117%, qui confirme le bien-fondé de la stratégie d'Algérie Télécom en matière de développement et de modernisation de son réseau», relève la même source.

«Cette performance inédite dans un secteur en perpétuelle transformation, est essentiellement attribuée à l'engagement et à la détermination de ses équipes techniques et commerciales, mobilisées sur tout le territoire national pour répondre aux besoins de plus en plus importants en termes de la qualité de service et de la connectivité internet», ajoute Algérie Télécom. Pour cet «événement symbolique», Algérie Télécom a rendu visite, mercredi dernier, au

cent millième client de l'année, qui réside dans la wilaya de Mila, dans la daïra d'Aïn El Beïda Ahriche, pour le «remercier de sa confiance, en lui offrant une année d'internet gratuite et illimitée à IDOOM FIBRE 100 Mega», indique le communiqué. Saisissant l'occasion, Algérie Télécom rappelle qu'elle «s'engage à poursuivre sa dynamique consistant à être au cœur des préoccupations des clients pour accompagner la transformation digitale de notre pays». ■

Commission d'évaluation des chercheurs permanents

Promotion de 90 Maîtres de recherche

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé, jeudi à Alger, les résultats de la 25e session de la Commission nationale d'évaluation des chercheurs permanents, selon lesquels 57 candidats ayant le grade de Maître de recherche classe A ont été promus au grade de Directeur de recherche et 33 Maîtres de recherche classe B au grade de Maître de recherche classe A. «57 candidats sur un total de 90 candidats ayant le grade de Maître de recherche classe A ont été promus au grade de Directeur de recherche», a précisé le ministre lors de la proclamation des résultats de cette 25e session, ajoutant que «33 Maîtres de recherche classe B sur un total de 71 candidats ont été également promus au grade de Maître de recherche classe A». Ces chercheurs sont répartis sur les filières

suivantes: Sciences et Technologie, Sciences politiques, Sciences de la terre, de l'univers et de la vie et Sciences sociales et humaines. Le nombre des chercheurs «entre le grade de Directeur de recherche et celui de Maître de recherche classe A s'élève désormais à 695 sur l'ensemble des chercheurs permanents relevant du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et d'autres secteurs au nombre de 2239 au niveau de tous les centres et unités de recherche», a fait remarquer le ministre.

A cette occasion, M. Benziane a estimé que la promotion de ce nombre de chercheurs permanents contribuera «à renforcer l'encadrement de la recherche scientifique par des chercheurs de haut rang», appelant ces derniers «à œuvrer pour la finalisation des projets de recherche en cours

d'élaboration». Le ministre a ajouté que tous ces efforts visent «à développer le système de recherche, de développement et d'innovation, et à approfondir la vision stratégique visant à améliorer le climat de recherche et de développement, et à promouvoir l'innovation pour améliorer la qualité de la recherche scientifique et relever les défis imposés par la réalité de la recherche scientifique dans notre pays». Par ailleurs, M. Benziane a précisé que «cette vision prospective tend à prendre en charge les questions sociétales et à s'adapter au rythme des exigences multiples de la société, cette nouvelle vision de la recherche scientifique étant fondée sur la mise en place d'un système national coordonné entre les différents acteurs dans le domaine de la recherche et de l'innovation». ■

INFO EXPRESS

Tlemcen

Un vif engouement pour les plats de poissons au port de Ghazaouet

Les restaurants du port de Ghazaouet (Ouest de la wilaya de Tlemcen) enregistrent, en ces jours de vacances d'été, un vif engouement pour les plats de poisson de citoyens de différentes wilayas du pays et de la communauté nationale à l'étranger. Une fois la fête de l'Aïd El Adha passée et les résultats scolaires connus, nombreux sont les citoyens à affluer vers les restaurants de la pêcherie du parent, invariablement fréquentés de jour comme de nuit. Des clients de différentes couches de la société, des familles accompagnées d'enfants notamment, convergent en effet en nombre vers ces endroits qui offrent un décor fabuleux sur la Grande bleue fait, entre autres, d'embarcations de pêche accostées dans les quais. La gaieté et un air jovial se lisent sur les visages des visiteurs des lieux, venus savourer des plats de poissons succulents, qui pour célébrer la réussite scolaire des enfants, qui pour fêter un anniversaire ou des fiançailles, et qui pour ceux voulant tout bonnement revivre une nostalgie, surtout parmi les citoyens résidant à l'étranger, après l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays, née de la pandémie du Covid-19. Une fois arrivé à la pêcherie, le visiteur est d'emblée attiré par l'odeur suave et appétissante du poisson dégagé des cuisines des restaurants, d'où la tentation d'y entrer et s'offrir un met. De longues files d'attente se forment pour réserver une table dans ces restaurants, très fréquentés en pareille période de l'année. ■

Agressions sur Ghaza

Onze martyrs et 84 blessés

Onze Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs vendredi et 84 autres ont été blessés, dans une série de frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste sur la bande de Ghaza, selon des médias.



■ Frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste sur la bande de Ghaza.

«Au moins huit Palestiniens dont une fillette de 5 ans ont été tués et 44 autres blessés aujourd'hui dans une série de frappes aériennes sionistes sur plusieurs cibles dans la bande de Ghaza, dont un appartement résidentiel dans le quartier d'Al-Rimal», rapporte

l'agence de presse palestinienne Wafa. Un précédent bilan faisait état de 7 martyrs et 40 blessés. Le correspondant de Wafa a déclaré que des avions de combat avaient attaqué un appartement dans un immeuble du quartier d'Al-Rimal, causant des blessures à des rési-

dents palestiniens, y compris des cas graves. Plusieurs autres Palestiniens, dont des enfants, ont également été blessés lors d'une frappe aérienne de l'armée d'occupation sur le village d'Al-Fakhari dans la province de Khan Younes, au sud de la bande.

Des avions de combat ont aussi visé la ville de Beit Lahia, au Nord de la bande. Par ailleurs, des chars d'occupation ont pris pour cible l'est de la ville de Beit Lahia, le centre de la bande de Ghaza et une zone à l'est de Khan Younes.

Agression sioniste sur Ghaza

La Présidence palestinienne condamne, exige la cessation immédiate

La présidence palestinienne a condamné vendredi l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, ayant fait onze martyrs et 84 blessés, a rapporté Wafa. «La présidence a condamné l'agression (sioniste) contre notre peuple dans la bande de Ghaza, a exigé sa cessation immédiate et a tenu les forces d'occupation responsables de cette dangereuse escalade», indique Wafa. La présidence a appelé la communauté internationale à «contraindre» l'entité sioniste à «mettre fin à l'agression contre notre peuple, en particulier à Ghaza, et à lui fournir une protection internationale», a-t-on ajouté de même source. De son côté, le porte-parole du Mouvement de libération nationale palestinien «Fatah» Munther al-Hayek a déclaré que «les bombardements de Ghaza et le ciblage et l'intimidation de civils sans défense est un nouveau crime qui s'ajoute aux crimes commis par le forces d'occupation contre notre peuple».

Dans un communiqué de presse, al-Hayek a appelé la communauté internationale et les médiateurs à «intervenir immédiatement pour empêcher l'occupation de commettre plus de massacres contre notre peuple». Pour sa part, le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh a dénoncé et condamné cette agression, portant aussi à l'occupant sioniste l'entière responsabilité de cette dangereuse escalade. «Nous exigeons de la communauté internationale qu'elle assure la protection de notre peuple et l'arrêt immédiat de l'agression (sioniste) contre la bande de Ghaza», a-t-il dit. Dans ce contexte, des dizaines de Palestiniens à l'intérieur des territoires de 1948 ont participé à un sit-in de protestation dans la ville de Haïfa, dénonçant l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, selon Wafa. Les participants ont brandi des banderoles soutenant les habitants de la bande de Ghaza, appelant à la fin de

l'agression.

Au moins huit Palestiniens dont une fillette de 5 ans sont tombés en martyrs et 44 autres ont été blessés, dans la série de frappes aériennes sur la bande de Ghaza, dont une contre un appartement résidentiel dans le quartier d'Al-Rimal.

Ghaza de nouveau bombardée

Un avion de guerre israélien a bombardé hier, Ghaza avec un certain nombre de missiles, note le correspondant de l'agence de presse palestinienne Wafa. Il a rapporté qu'un avion de guerre israélien a bombardé, avec deux missiles, un site dans la région de Sheikh Ajlin, à l'ouest de la ville de Gaza, ce qui a entraîné sa destruction, son incendie et des dommages aux maisons des citoyens proches de la cible.

Il convient de noter que l'agression israélienne contre Gaza se poursuit pour la deuxième journée consécutive, faisant 11 martyrs et plus de 84 blessés.

Maroc

La torture comme modèle de gestion

La mort récente de l'un des plus hauts responsables des centres de rétention secrets destinés à la torture au Maroc a été l'occasion pour ses victimes d'apporter leurs témoignages concernant les graves violations des droits humains et autres abus dont elles ont été victimes.

Dans un article intitulé «La mort du commissaire Kaddour Al-Youssoufi réveille les blessures de ses victimes», un site marocain a recueilli des témoignages d'anciens détenus sur ce que ce tortionnaire, qui dirigeait une prison secrète à Casablanca, avait commis.

L'ancien détenu politique marocain, Fouad Abdelmoumni, a raconté, dans un post publié sur sa page «Facebook», son expérience amère. «Mon corps souffert de atrocités que m'a infligées Al-Youssoufi et ses serviteurs, et je sais qu'ils ont torturé mon père avant moi

il y a de cela quelques années», a-t-il raconté. «J'ai été témoin du comportement abject de l'homme et de la méchanceté de ses subordonnés. Ils ont délibérément déformé la réalité en affirmant avoir réussi à protéger le régime de dangers réels et imminents, alors qu'en réalité ils étaient devant des gens pacifiques et sans défense n'ayant commis aucun acte de violence ou de crime, et n'ayant même aucun lien avec une quelconque action politique», a-t-il ajouté. A cet égard, il est revenu sur certaines méthodes de torture du régime du Makhzen, «telles que les menaces, les passages à tabac, les insultes, les mauvais traitements et la privation totale de soins et de contact avec le monde extérieur (...)». De son côté, l'historien et défenseur des droits de l'Homme, Maâti Monjib a indiqué dans un post sur Facebook, que «ce tortionnaire débordait de créativité lors-

qu'il s'agit de soumettre de jeunes opposants à toutes sortes de tortures physiques et psychologiques», faisant savoir que «plusieurs militants victimes de ses méthodes misérables sont décédés ou devenus fous». Pour sa part, le professeur universitaire Abdelatif Zeroual, neveu du militant marocain Abdelatif Zeroual (les deux portent le même prénom), mort sous la torture dans les prisons du Makhzen, a assuré que «Kaddour Al-Youssoufi est considéré comme directement responsable, avec ses adjoints à la Division nationale de la police judiciaire, de l'enlèvement et la torture de dizaines, voire de centaines de personnes (dont certaines sont décédées, comme dans le cas d'Abdellatif Zeroual et d'Amine Al-Tahani) dans la prison secrète» de Casablanca. Lire aussi: Répression des opposants au Maroc : HRW dénonce les tech-

niques surnoises du Makhzen «Kaddour et ses serviteurs n'étaient rien d'autre que le bras armé d'un régime tyrannique et corrompu, qui continue de liquider et d'emprisonner systématiquement ses opposants ou de les apprivoiser» pour continuer à imposer son diktat. Dans une précédente publication, l'ancien détenu politique marocain et actuel diplomate onusien, Jamel Benomar, avait relaté l'expérience de son enlèvement par les services de sécurité marocains, et sa détention pendant plusieurs mois au centre de rétention secret de Casablanca en étant tout le temps menotté et les yeux bandés. Il avait également dénoncé les pratiques de Kaddour Al-Youssoufi lors de révélations fracassantes à des journalistes, au milieu des années 90, lorsqu'il a vu arriver ce principal tortionnaire du centre de Casablanca, à l'Office

des Nations unies à Genève, dans le cadre d'une délégation gouvernementale officielle venue remettre un rapport au Comité de l'ONU contre la torture, en vendant l'image trompeuse d'un pays respectueux de son engagement envers les normes internationales. Le diplomate marocain a conclu son message en déclarant : «Beaucoup de mes compagnons prisonniers d'opinion sont morts sans avoir vu le véritable changement politique auquel nous aspirions, mais beaucoup de nos tortionnaires sont encore en vie et profitent de leur retraite, bénéficiant de la protection de l'Etat et d'une impunité honteuse (...)». Le Comité de coordination des familles des disparus et des victimes de la disparition forcée au Maroc a, quant à lui, souligné dans un communiqué intitulé «N'oublions pas les victimes des violations flagrantes des

droits de l'Homme au Maroc», que Kaddour Al-Youssoufi a supervisé les interrogatoires et la torture de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant aux mouvements militants les plus en vue au Maroc. Il a, en outre, indiqué qu'un certain nombre d'entre eux sont morts «à cause de la torture ou de l'épuisement et de la malnutrition lors des pratiques que supervisait» Al-Youssoufi, notant que ce dernier «se délectait des cris de ses victimes». Le Comité a estimé que la mort d'Al-Youssoufi, sans connaître la vérité, tenir les tortionnaires pour responsables et préserver la mémoire, «prouve que le dossier des graves violations des droits de l'Homme est toujours d'actualité, notamment celui des disparus dont le sort n'est pas connu et des victimes de disparition forcée au Maroc».

enquête

Une wilaya passionnante pour le tourisme Un million et demi de Tunisiens se sont installés en Algérie en 2019

Les services touristiques de ce pays voisin estiment que les clients algériens constituent vraisemblablement le tiers du flux touristique actuel. Or, cet Etat pense d'ores et déjà à bâtir sa réussite sur de nouvelles offres pour développer le tourisme de luxe et avoir une grande masse touristique. Le ministre tunisien du Tourisme, Mohamed El Moez Belhoussein, a déclaré que la Tunisie vise à attirer plus d'un million de touristes algériens d'ici la fin de 2022. Dans une déclaration à l'agence TAP le début d'août 2022, Belhoussein a souligné l'importance des touristes algériens dans la dynamisation du secteur touristique en Tunisie et l'introduction d'un mouvement commercial important dans le pays. Le porte-parole a déclaré qu'en 2019, près de 3 millions d'Algériens ont visité la Tunisie, et près de 1,5 million de Tunisiens se sont installés en Algérie, avant que les frontières entre les deux pays ne soient fermées pendant deux ans en raison de la crise sanitaire causée par la pandémie du virus Corona. Et après l'amélioration de la situation sanitaire, les vols ont repris entre les deux pays, puis les frontières terrestres ont été partiellement ouvertes, notamment pour les résidents.

Le 15 juillet 2022, les frontières terrestres ont été complètement ouvertes suite à une décision conjointe prise par les présidents tunisien Kais Saïed et son homologue algérien Abdelmajid Tebboune. L'intervenant a estimé que l'ouverture totale des frontières terrestres entre les deux pays donnera une impulsion importante au flux touristique des Algériens, soulignant dans ce contexte que depuis l'annonce de l'ouverture complète des frontières terrestres le 15 juillet et jusqu'à la fin du mois dernier, plus de 60 000 Algériens sont entrés sur le territoire tunisien par les passages de Malloula (province de Jendouba) et de Hazwa (gouvernorat de Tozeur).

La Tunisie est un carrefour vers lequel ont conflué les plus grandes civilisations anciennes. Et c'est entre les jardins luxuriants de bougainvilliers de jasmins et d'orangers, le bleu enchanteur d'une mer limpide s'étend sur les plages au sable fin de la côte maritime de la Tunisie qui notamment dispose de 1000 ha d'espaces verts dont 13 ha représentent le parc zoologique avec 1000 têtes d'animaux appartenant à 115 espèces qui attirent 800 000 visiteurs par an Tunis, une jolie ville qui compte 20 galeries d'art, 15 musées, des salles de cinéma et des théâtres.

La thalassothérapie en Tunisie une fraîche vision du tourisme

Les centres thérapeutiques offrent de nombreux services aux touristes étrangers qui sont en quête de soins dans des eaux thermales, Nora Benraïss versées dans ce créneau a expli-



Les années d'autrefois c'était, dès le début de la saison estivale, vers le sol tunisien, soit près de 5.000 sorties par jour comptabilisées par les postes frontaliers algériens de l'AYOUN et OUM Teboul. Soit 250.000 entrées par mois enregistrées entre le mois de juillet et août durant la haute saison alors que pendant la moyenne saison, il a été relevé un nombre de 50.000 estivants, le nombre global a été de 7 millions de personnes venues en Tunisie, nous indique-t-on auprès de l'ONTT.

qué à *La Nouvelle République* la thalassothérapie est l'utilisation combinée, prévention et curative ainsi que des massages thérapeutiques comme celui du réseau lymphatique, japonais et ceux qui sont issus de la médecine traditionnelle de l'Inde, massage aux tampons épices. Plusieurs centres offrent cette activité médicale efficace à titre illustratif les centres Tabarka Beach Iberostar, le club vultur, Balisaire Ibérostar. Alors que pour le centre balnéothérapie c'est une dizaine d'institutions touristiques comme Vincci el kantaoui magic life africa et autres. Soulignons

dans ce contexte que Hammam Bourguiba est un endroit privilégié pour le traitement des maladies rhumatismales, des eaux thermales sulfurées et la boue thermale visant l'arthrose, lombalgie chronique, fibromyalgie rhumatisme psoriasique. a-t-on relevé encore.

Une diversité de souks en Tunisie

Les souks en Tunisie constituent un véritable réseau de ruelles, on trouve les souks de cuivre, de vêtements, de parfums, souks el attarine et el birka abritant les brodeurs et les bijoutiers. Le souk el birka débouche

sur le souk el leffa où on vend toutes sortes de tapis, de couvertures et des tapisseries et qui se prolonge jusqu'au souk essaragine spécialisé en maroquinerie.

Le budget 2010 adopté par le Conseil municipal soit 33,17 millions de dinars collectés par les taxes foncières et sur les activités. 8,81 millions de dinars par les redevances pour formalités administratives, 5,19 millions par les revenus d'occupation et de concession de service public dans le domaine municipal. 41,2 millions seront investis dans la rémunération publique, indique-t-on auprès de ces mêmes services.

La ville de Bizerte située à l'extrême nord de la Tunisie occupe une position stratégique qui fait d'elle une ville très convoitée, la France ne l'a évacuée qu'en 1963 ; elle compte près de 90 000 habitants ces Bizertins sont les descendants d'immigrés berbères d'Algérie ainsi que des musulmans d'Andalousie elle renferme la Bizerta ressort, centre d'affaires le plus important dans la région et un lieu de repos familial.

De son côté la région de Monastir, elle, aussi a son charme particulier, celle-ci est à l'extrémité sud du golfe de hammamet est devenue une grande station balnéaire comptant 40 000 habitants, devenant chef-lieu du gouvernorat car elle est la ville natale du président Habib Bourguiba qui s'y fait construire un palais présidentiel et un mausolée dans la ville qui compte 1200 entreprises industrielles employant 60 000 personnes dont 805 unités opèrent dans le secteur textile-habillement. La destination la plus vue par les algériens est celle de Tabarka, une ville côtière qui dispose des atouts balnéaires des plus classiques avec une mer cristalline.

INFO EXPRESS

Tizi-Ouzou 96 enfants sahraouis initiés à l'observation des astres

Quatre-vingt-seize (96) enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) sont à Tizirt (40 km au nord de Tizi-Ouzou) pour entre autres, découvrir l'observation des étoiles et des planètes à l'occasion de la 1ère édition du festival national d'astronomie «la nuit des étoiles» qui se tient le 4, et le 5 août dans la ville côtière, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Le directeur pédagogique du Centre de vacances des enfants sahraouis, Rabah Belmadi, a indiqué que ces enfants sahraouis, au nombre de 96 bénéficieront d'un séjour à Tizirt. Ils sont encadrés par 10 accompagnateurs qui les accompagneront tout le long de cette période.

Les enfants sahraouis peuvent ainsi, prendre part aux côtés des enfants de Tizi-Ouzou et d'autres venus d'une dizaine de wilayas, à une exposition en astronomie, des séances d'animation à l'aide d'un planétarium mobile, en plus des séances d'initiation à l'observation astronomique à l'œil nu et à l'aide de télescopes. Un concours d'astrophotographie, est également prévu sous la direction de 50 promoteurs et encadreurs membres de clubs et associations d'astronomie affiliés à l'Association algérienne des jeunes amateurs d'astronomie (AAJAA), venus d'une dizaine de wilayas.

Selon les organisateurs de gros matériels (télescopes) ont été mobilisés «le public, pourra manipuler avec nous le matériel. Nous pourrions voir la sixième planète du Système solaire Saturne», a indiqué, Mme Hafidha, présidente du Conseil scientifique de la Ligue des activités scientifiques et techniques pour la jeunesse de Tizi Ouzou.

L'objectif de ce festival consiste, d'après elle, à «apprendre aux enfants d'apprécier le ciel au mois d'août lorsque l'interaction de certains astres sont très visibles». Il s'agit aussi, d'après elle, de «simplifier l'activité scientifique, inculquer le loisir scientifique aux grands et aux petits en particulier. Ça leur permettra de mieux apprécier ce qui se fait en cours à l'école et leur faire comprendre que la science c'est amusant». Sont prévues également des conférences ouvertes au public sur le phénomène des météores (les étoiles filantes) et les derniers développements du télescope spatial «télescope spatial James-Webb», animé par le professeur Jounay Baba Aissa, astronome et chercheur au Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

Le festival est organisé à l'occasion des célébrations du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, par l'AAJAA et la Ligue des activités scientifiques et techniques pour la jeunesse de Tizi Ouzou, et avec la contribution du CRAAG et le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ce phénomène peut être observé plusieurs fois par an, mais la période des «Perséides», qui se produit de la mi-juillet à la fin août de chaque année, est la plus fascinante et la plus populaire, puisqu'elle coïncide avec la période estivale.

Marché du corail à Tizi-Ouzou

La relance soulignée par les professionnels du bijou

Les différents intervenants dans le métier de bijouterie et d'artisanat ont souligné, à l'occasion de la fête en cours du bijou d'Ath Yenni, au Sud de Tizi-Ouzou, l'impératif réouverture et réglementation de l'exploitation du corail.

L'approvisionnement en cette matière première essentielle entrant dans la fabrication du bijou, en argent notamment, «indisponible» sur le marché, est aujourd'hui «un grand dilemme et relève du parcours du combattant pour les artisans», a estimé Samy Cherrat, artisan bijoutier de la région.

Le corail, «étant un produit protégé, son acquisition, en plus de son prix élevé qui atteint les 100.000 DA/kg, nécessite beaucoup de procédures et implique même, parfois, des tracasseries juridiques», a-t-il fait-il savoir. Une réalité qui, selon lui, «freine le développement de l'activité artisanale et pousse beaucoup d'artisans à abandonner leur métier». L'artisan bijoutier lance, à cet effet, un appel aux pouvoirs publics pour «faciliter l'accès à cette intrant essentiel en balisant son usage à des fins d'activité artisanale». Il rappelle, à ce propos, l'existence d'un décret datant de 1996, date de la 2e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni, portant sur «l'octroi d'une partie de la production nationale aux artisans bijoutiers de la région».

Or, depuis 2001, la pêche au corail est officiellement suspendue. «Ce qui a provoqué une grande pé-



nurie en la matière et ouvert la voie à son exploitation frauduleuse et à une activité spéculative ruineuse, et pour l'artisan et pour le pays», a-t-il regretté. Mêmes constat et ton chez Nacer Sadeg, exerçant la même profession qui a plaidé pour «la réouverture et l'organisation de l'activité de pêche au corail».

De son côté, Mourad Achour, artisan en corail à El Taref, exposant à cette fête, a aussi considéré que la reprise de l'exploitation du marché du corail est une «nécessité», estimant, en outre, qu'«elle ne sera que bénéfique pour le pays». «Aujourd'hui, l'activité de pêche au corail est clandestine et les quantités extraites sont acheminées de la même manière vers des pays voisins qui en bénéficient en le transformant et l'exportant», relève-t-il. Pour s'approvisionner, les transformateurs et artisans en corail guettent

les enchères des Douanes, or, fait-il remarquer, celles-ci ne sont pas «régulières et dépendent des résultats des opérations de répression de la contrebande».

La réglementation de cette activité permettra, a-t-il soutenu, «la disponibilité sur le marché et la baisse du coût de cette matière, ce qui impliquerait une relance de l'activité artisanale et assurerait des entrées en devises pour le pays». Mohamed Chaïb, propriétaire d'une entreprise de pêche et de transformation de corail à El Taref, indique quant à lui, que «les professionnels du métier sont toujours en attente des textes d'application et du cahier de charge du décret ministériel de 2015 autorisant la reprise de l'activité de pêche au corail».

«L'activité de pêche au corail, suspendue en 2001, a été autorisée en 2015, sauf qu'à ce jour, nous attendons toujours les textes d'application de ce nouveau décret», a-t-il dit, soulignant que cette réglementation «mettra fin à l'exploitation frauduleuse de cette matière et relancera l'activité artisanale». Cependant, poursuit-il, «la relance de l'activité devra avant tout profiter aux gens du

métier, pêcheurs et transformateurs disposant de capacités et de savoir, et cadrer avec l'intérêt national». Ce qui exige, «une minutie et une fermeté pour traduire cette vision globale et stratégique dans la confection du cahier de charge», a-t-il conclu.

Pour rappel, le 28 juillet, à l'ouverture de la 16e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni, le ministre du tourisme et de l'artisanat, Yacine Hammadi, avait déclaré que la chasse au corail est en voie de réglementation. Le ministre, qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya, a évoqué avec les artisans exposants, les contraintes et perspectives du métier, et a affirmé la «disponibilité» de l'Etat à apporter «tout son soutien» à son développement.

Il a relevé à l'occasion, que le corail existait «en abondance» en Algérie, mais qu'il était «mal exploité» jusque-là, soulignant que le ministère de la pêche travaille à actualiser les textes et réglementer l'activité de chasse du corail pour assurer une meilleure disponibilité sur le marché.

Mostaganem

Deux morts par asphyxie dans un réservoir à Fornaka

→ Deux personnes ont trouvé la mort ce jeudi matin et deux autres blessées dans un état grave étaient en train de vider un réservoir d'une profondeur de dix mètres se trouvant dans une société « Amidour » au niveau de la zone industrielle de Fornaka, située à une trentaine de kilomètres de Mostaganem, chef-lieu de wilaya, selon un communiqué émanant de la cellule de la communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem.

Dans le réservoir. Les deux victimes, âgées de 39 et 47 ans, sont mortes par asphyxie. Les deux blessés, quant à eux âgés de 31 et 37 ans, en voulant secourir les deux premiers, ont failli subir le même sort, si ce n'était l'intervention rapide des secours. Très vite, les pompiers

des centres de secours d'Ain Nouicy et d'El Mactaa ainsi que l'unité principale de Mostaganem ont été mobilisés sur cette intervention spéciale, avec trois ambulances, deux fourgons incendie, et une équipe de 13 agents d'interventions.

Sur place, les secours ont parvenu à remonter les quatre ouvriers du fond du réservoir, dont deux sans vie, ajoute le dit communiqué. Les deux ouvriers ont été évacués en urgence vers l'hôpital d'Ernesto Che Guevara de Mostaganem, vu leur situation critique, tandis que les deux dépourvues mortelles des deux malheureux ont été déposées au service de la médecine légale. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

N.Malik

Mostaganem

Trois morts et trois blessés dans un grave accident de la circulation

→ Trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées à différents degrés, toutes appartenant à une même famille, dans un accident de la circulation survenu mercredi à Mostaganem, aux environs de 16 h36 minutes, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit sur la route nationale 17 A reliant les communes d'Ain Nouissi (Mostaganem) et Mohammadia (Mascara), suite au télescopage entre un camion et un véhicule touris-

tique. Trois personnes sont mortes sur place un du sexe masculin âgé de 45 ans et deux autres du sexe féminin âgées de 2 et 40 ans et quatre autres blessés.

Les agents de la Protection civile ont transporté les quatre blessés vers le service des urgences médicales de l'hôpital d'Ain Nouissi, alors que les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les causes de cet accident.

N.Malik

Maghreb

Gros plan sur une bastide française au Sahara occidental

Selon le dictionnaire TLFI (Trésor de la Langue française informatisé), le mot bastide désigne une petite maison de plaisance à la campagne, souvent à l'usage des citoyens. Examinons d'un peu plus près cette bastide.

Fer de lance de la politique coloniale du Maroc au Sahara occidental, cette fonctionnaire du Makhzen qui se présente comme une icône de la colonisation réussie est au centre d'un réseau d'influence dont les ramifications vont jusqu'aux couloirs du palais de Rabat. Prenons l'exemple de son implication dans le lancement du think tank Al Mountada à Dakhla. Ce think tank marocain qui se prétend « indépendant » rassemble des dirigeants issus des secteurs public, privé et associatif de l'ensemble des régions du Maroc. L'un des fondateurs d'Al Mountada est un ami proche de Madame Bastide-Dlimi, un certain Ghali Fassi Fihri, qui a été directeur financier du Premier ministre au temps où celui-ci était ministre de l'Agriculture, à savoir le milliardaire Aziz Akhannouch dit « Monsieur Fioul ». Ce surnom a été donné à Akhannouch parce qu'il est l'un des actionnaires principaux de l'Akwa Group, holding marocain englobant des dizaines d'entreprises dont la distribution de carburants, du gaz, de l'énergie solaire, des lubrifiants, du tourisme, de l'immobilier et de la presse. Donc, c'est le Premier ministre marocain, dit « Monsieur Fioul », véritable homme-orchestre, qui distribue le carburant à son peuple. Celui qui y verra un conflit d'intérêt sera considéré comme une mauvaise langue. L'autre cofondateur d'Al Mountada est Ghassane Benchekroun, directeur financier du groupe Akwa à Casablanca. N'y voyez aucune intention cachée, c'est un pur hasard. Décidément, le Makhzen n'est pas sérieux. Prétendre que ce think tank est indépendant quand ses deux fondateurs sont ou ont été des directeurs financiers liés au milliardaire Akhannouch est un défi à l'intelligence. Ajoutons que le terme « indépendant » et ses dérivés n'existent pas dans le dictionnaire marocain, puisque ce pays est sous la tutelle permanente de la France et de l'entité sioniste d'Israël. Quoi qu'il en soit, Dakhla a abrité en 2019 une table ronde sur la « dynamique de développement » des provinces du Sud, la région de Dakhla ayant été choisie comme modèle de cette dynamique à l'initiative du think tank Al Mountada. Fichtre ! Quel honneur ! En plein territoire occupé du Sahara occidental ! Chers lecteurs, ne sentez-vous pas poindre le bout du nez de la « mission » ?

Et c'est ici que réapparaissent « l'octopus vulgaris » et la « Solanum lycopersicum », sur lesquels nous allons nous pencher. Il s'avère que la ville de Dakhla est située sur une presqu'île de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab. Situé sur la côte atlantique du Sahara occidental, au bord du golfe du Dakhla, cet endroit est connu pour ses qualités touristiques et est classé



depuis 2014 en tête des lieux, à l'échelle mondiale, où l'on pratique les sports nautiques. Outre le secteur touristique qui attire les visiteurs durant toute l'année et surtout ceux qui pratiquent des sports nautiques, les produits de la mer sont la ressource économique la plus importante de Dakhla, puisqu'elle est considérée comme le premier fournisseur au niveau du marché national et même au niveau des marchés étrangers tels que l'Europe et certains pays de l'Asie, avec une production qui dépasse 10 % de l'ensemble des richesses maritimes du Maroc. Il s'agit de l'un des plus grands ports de pêche des « provinces du sud ». En outre, l'agriculture s'y développe à un rythme effréné (tomates, melons, plantes aromatiques) tandis que l'élevage (bovins, ovins, caprins, camélins et même des autruches) se porte très bien aussi. Toutes ces activités génèrent des profits plantureux chez les sociétés exploitantes. Tout cela bien sûr sans que le peuple sahraoui n'en perçoive le moindre centime.

Concernant la « Solanum lycopersicum », nom scientifique de la tomate, selon une étude effectuée par l'ONG espagnole Mundubat et la première organisation agraire espagnole COAG, le roi du Maroc construirait illégalement une « mégapole de la tomate » à Dakhla aux dépens des Sahraouis et des producteurs du sud-est espagnol. D'après cette enquête, cinq grands groupes d'affaires exploitent des terres fertiles dans les territoires occupés du Sahara Occidental pour créer l'un des plus grands centres de production de tomates dans le monde. Nous citons : « L'une des principales entreprises établies, Les Domaines Agricoles, est une société appartenant à la holding du roi Mohamed VI. Une filiale de cette société, le Groupe d'Exportation des Domaines Agricoles (GEDA), est chargée du stockage, de l'emballage et du transport, et entretient une relation de partenariat avec l'entité française basée à Perpignan ». « L'étude comprend également les multiples irrégularités du macro-projet agricole que l'oligarchie marocaine construit autour de Dakhla, y compris la violation des droits fondamentaux du peuple sahraoui, la discrimination du travail contre cette population, l'usurpation de leurs ressources naturelles locales, telles que la terre et

l'eau, et la fraude contre les consommateurs européens en matière d'étiquetage ». « La crise actuelle provoquée par les autorités marocaines à la frontière avec l'Espagne fait partie de leur stratégie visant à forcer la communauté internationale à reconnaître leur souveraineté sur les territoires occupés du Sahara Occidental et à blanchir les abus et illégalités qu'ils commettent contre les Sahraouis depuis des décennies. L'accord de libre-échange signé avec l'UE, les contrôles frontaliers déficients, et la paresse des administrations espagnoles et européennes y ont contribué », a déclaré Andres Gongora, responsable des fruits et légumes au COAG. Parlons maintenant de ce malheureux poulpe, « l'octopus vulgaris », qui ne s'attendait pas susciter l'intérêt de l'armée marocaine. Localisées dans les eaux du Sahara occidental, les ressources poulpières sont un enjeu politique et économique majeur pour le Maroc. Le poulpe est une espèce qui ne se trouve que dans les bancs de pêche du Sahara occidental, et particulièrement à Dakhla, contrairement à la sardine que l'on trouve dans le nord du territoire occupé. La pêche intensive au poulpe est entièrement entre les mains de hauts gradés militaires marocains qui cumulent leur fonction au sein des Forces Armées Royales tout en possédant de grands bateaux dotés d'une importante infrastructure de congélation à bord. Le quota global de la pêche au poulpe pour la saison 2022 qui s'est étendue du 20 décembre 2021 au 31 mars 2022, a été fixé à 43.500 tonnes, réparties sur les trois segments de pêche, à savoir 27.405 tonnes pour le segment hauturier, 4.785 tonnes pour le segment côtier et 11.310 tonnes pour le segment artisanal de Dakhla, le prix au kilo étant de 85,42 dirhams marocains. De quoi inciter les généraux du poulpe à s'incliner davantage pour baiser la main de leur généreux roi de la tomate afin de le remercier pour sa bienveillance à leur égard. Quand Madame Bastide parle de la « junte » algérienne, elle perd une occasion de se taire. « L'humain », « l'être », avant tout, n'est-ce pas, Madame Bastide ?

Mais ce n'est pas tout. Françoise Bastide dénigre tant qu'elle peut l'Algérie et se permet de juger nos services de rensei-

gnement et notre armée, colportant la thèse du « qui tue qui » en nous assurant qu'elle cite des « sources » algériennes, les « nôtres », selon ses propos. Nous répondrons à cette dame que les traîtres desquels elle tire ses informations ne sont plus algériens, ils ne sont plus des « nôtres » depuis qu'ils se sont vendus à ceux qui cherchent à nuire à notre pays et, pour son information, ils sont pour la plupart soutenus par le Maroc et par la France qui les financent et leur donnent gîte et couvert. Avec une prétention toute française, Madame Bastide dresse un tableau de l'Algérie que ne renierait pas l'OAS, reprenant les termes makhzeniens habituels, et pérorer au sujet d'un « cercle vertueux », prétendant défendre des « Principes » avec un P majuscule. Sa suffisance est parfaitement ridicule après tout ce que nous avons démontré sur ses activités ci-dessus. Se draper de la toge des grands principes et vouloir donner des leçons de moralité quand on n'est rien d'autre qu'une vulgaire mercenaire du Makhzen et que l'on participe activement à la colonisation d'un territoire qui n'appartient ni à la France, ni au Maroc, est le comble du cynisme. Vous avez beau vous enorgueillir avec grandiloquence de résider dans le domaine de « l'Etre », Madame, vos propos lénifiants ne marchent pas avec nous. Vous n'êtes que dans le domaine du « paraître » en n'étant pas celle que vous prétendez être, et de « l'avoir » en œuvrant pour le Makhzen. Et, par-dessus tout, vous cachez bien mal votre jeu. Quand on s'installe dans un territoire colonisé et que l'on travaille pour l'entité féodale coloniale du Maroc, on n'a aucun droit de se revendiquer d'une quelconque valeur morale ou principe. Une dernière chose, Madame Bastide. Laissez nos morts tranquilles. Vous n'avez pas à les étaler sur votre mur et à citer leurs noms. Vous n'avez aucun droit à les utiliser pour votre propagande abjecte. Ce sont ceux qui utilisent votre vénalité au Maroc et en France qui ont participé à leur martyre en soutenant activement le terrorisme islamiste. Ce sont nos martyrs et ils ont droit au repos. Occupez-vous de vos petites affaires et fichez-nous la paix.

L'Algérie porte son patrimoine matériel à l'universalité Consécration de plusieurs années de labeur

→ Quelques années après l'adoption de la Convention de l'Unesco pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel en 1972, l'Algérie a ratifié ce texte et entamé les procédures pour préserver son patrimoine et intégrer la prestigieuse liste du Patrimoine de l'humanité avec le classement de sept éléments entre 1980 et 1992.

Après ratification de la Convention en 1974, l'Algérie, qui fête cette année le soixantenaire du recouvrement de sa souveraineté nationale, fait montre d'un grand intérêt pour la préservation et surtout la mise en valeur de son patrimoine culturel matériel en adhérant pleinement au texte onusien, en formant des spécialistes et en créant les structures et cadres administratifs et législatifs nécessaires, dans une optique d'exploitation responsable. L'Algérie a œuvré pour inscrire son premier bien culturel dans l'universalité, «La Kalâa des Beni Hamad» à Msila, vestiges de la première capitale des Hammadites fondée au XIe siècle, qui aura été le premier site porté sur cette liste en 1980 pour être «l'un des complexes monumentaux les plus intéressants et les plus précisément datés de la civilisation islamique», selon l'Unesco. Deux ans plus tard, l'Algérie présente l'un de ses dossiers les plus conséquents, un étrange paysage lunaire de grand intérêt géologique abritant l'un des plus importants ensembles d'art rupestre préhistorique du monde, plus de 15 000 dessins et gravures, inscrit au patrimoine mondial. En plus de renseigner sur les changements climatiques, les migrations de la faune et



l'évolution de la vie humaine, le Tassili N'Ajjer est aussi classé comme réserve de biosphère pour sa diversité naturelle, son écosystème, sa faune, sa flore et ses zones humides. Cet espace qui abrite également un site Ramsar (une zone humide d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau), la vallée d'Iherir, est géré et préservé par l'Office du parc national culturel du Tassili.

La même année, trois des plus beaux et plus grands sites témoins de la période antique romaine sont également classés, en l'occurrence «Djemila» ou l'antique Cuicul à Sétif et «Timgad» à Batna, des exemples édifians de l'urbanisme romain, et «Tipasa», seul site côtier comprenant un ensemble de vestiges phéniciens, romain et byzantins, et des sites locaux comme le tombeau de Cléopâtre Séléné.

Autre site millénaire classé en 1982, la Vallée du M'zab, premier centre historique habité algérien à intégrer le patrimoine de l'humanité pour ses cinq ksour parfaite-

ment adaptés à l'environnement et conçus pour la vie en communauté, qui restent une source d'inspiration pour les urbanistes d'aujourd'hui. La gestion et la préservation de ce site ont été confiées à l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab.

Dans le même élan, la ville méditerranéenne par excellence, la "Casbah d'Alger", elle aussi, intègre la liste en 1992 pour ses mosquées, palais, vestiges et sa structure urbaine traditionnelle.

Six dossiers sur la liste indicative de l'Unesco

Six autres dossiers de biens culturels matériels algériens, sites oasiens et urbain, parcours thématiques ou encore monuments funéraires antiques, figurent également sur la liste indicative de l'Unesco, dans un état prévisionnel des biens à proposer en vue d'une inscription au patrimoine mondial de l'humanité. Les dossiers des «oasis à foggaras et les ksour du Grand

Erg Occidental», «Sites, lieux et itinéraires augustiniens du Maghreb central», «Nedroma et les Trara», «Oued Souf», «Les Mausolées Royaux de Numidie, de la Maurétanie et les monuments funéraires préislamiques», ainsi que le «Parc des Aurès avec les établissements oasiens des gorges du Rhoufi et d'El Kantara» figurent, comme le stipule la Convention de 1972, sur la liste indicative de l'Unesco.

Dans le registre des bonnes pratiques, l'Unesco a mis en avant le «programme de mise en valeur de la ville historique de Béjaïa», le programme de gestion durable du patrimoine mondial lancé à Constantine en 2002, des programmes de sauvegarde, de développement et de promotion des techniques de construction traditionnelles dans la vallée du M'zab ainsi que des programmes locaux de sensibilisation et d'apprentissage tenus à Djemila et Tlemcen.

Depuis plus de vingt ans, l'Algérie s'était également dotée d'un instrument juridique, loi 98-04, ayant pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, et d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, permettant, par ailleurs, le classement définitif de centaines de sites et biens culturels au registre national et local. L'Etat algérien, représenté par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a également mené un projet de préservation de la biodiversité d'importance mondiale et l'utilisation durable des services des systèmes écologiques dans les parcs culturels algériens.

Ce projet a été mené sur dix ans en partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans les cinq parcs culturels créés depuis l'indépendance.

R.C.

Petit Théâtre de l'OREF

Fusion de genres au concert « Hna W Lhah »

«Hna W Lhah»(ici et là-bas), une fusion prolifique des genres musicaux, aux arrangements époustouflants de créativité, montée et présentée, jeudi soir à Alger, par Mehdi Djama, un artiste aux talents multiples, qui a réussi à ouvrir les complaintes du Chaâbi sur les dissonances du Jazz et la fureur des cadences latinos.

Durant 75 minutes, le public du Petit Théâtre de l'Office Riadh El Feth (OREF), organisateur du concert, s'est délecté de cette belle randonnée onirique proposée par le saxophoniste et guitariste, Mehdi Djama, qui a donné une nouvelle vie à une dizaine de pièces tirées du répertoire de la chansonnette chaâbie, rappelant le génie créatif de ses différents compositeurs.

«Hna W Lhah» est un projet qui rend hommage aux grands maîtres, compositeurs et créateurs de la musique Chaâbie, ainsi que la chansonnette, une des formes les plus récentes du genre», peut-on lire sur le document de présentation de l'artiste.

Rappelant le génie créatif des regrettés, Dahmane El Harrachi (1926-1980), Mahboub Safar Bati (1919-2000) et Mohamed El Badji (1933-2003), Mehdi Djama a ouvert le champ de l'universalité aux chansons de ces grands maîtres du genre. Retravaillées dans de belles fusions avec d'autres genres de musiques, jazz et les typiques sud-américains notamment, six célèbres pièces populaires, ainsi que deux belles conceptions de Mehdi Djama, ont mis en valeur la richesse du pa-

trimoine chaâbi et le potentiel créatif des musiciens algériens. Pour un tel projet ingénieux, aux exigences techniques et artistiques relevées, Mehdi Djama a du compter sur le soutien de Fayçal Maalem, un des plus grands pianistes de Jazz que connaît l'Algérie et la virtuosité de, Sid Ali Mohammedi à la basse, Nael Kahouadji au violon et Fayçal Gaoua à la batterie et aux percussions.

Dans une ambiance de grands soirs, l'Artiste à la guitare acoustique et ses musiciens ont rendu entre autres pièces, «Habba ennasim»(n'çraf-jazz), «El Haraka wes'soukoun»(bossa nova) et «Aâlech del'gh'der waâlech»(salsa).

Les enceintes acoustiques vibrant aux rythmes des sonorités denses des instruments soumis aux réglages minutieux de Raouf Bidjou à la console technique, le public a savouré tous les moments du concert "Hna W Lhah" dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps le «Mehdi Djama Quintet». Alternant ses tours de chants avec des «Scats» (interprétation sans texte, où la voix devient un instrument en solo), Mehdi Djama a également entonné d'autres titres célèbres, hautement appréciés par les spectateurs, «Ma hajti b'dhey ech'chmaâ» (valse-jazz / berouali), «Net'haddeth mâak ya qalbi»(salsa-reaggae) et «Katbet'li Kiya»(berouali).

L'époustouffant Fayçal Mâalem a rendu une prestation pleine, empreinte de maîtrise et de technique, tant sur le plan de l'accompagnement en accords que celui de l'improvisation



ornée de belles envolées phrastiques, tuoyant les dissonances modales du jazz et de la salsa, ainsi que les cadences irrégulières et les rythmes composés. De même pour Nael Kahouadji au violon, qui a mêlé avec succès et beaucoup de génie l'esprit de l'improvisation aux différents «istikbars» rendus, les embellissant par moments avec les ornements du «quart de ton» caractérisant la musique orientale. L'assistance qui n'a découvert ce brassage de cultures qu'une fois les musiciens sur scène, a également pris du plaisir à apprécier Mehdi Djama exécutant au saxophone soprano deux de ses compositions, «Motivation» (valse-jazz) et «Sad for Me», une belle balade aux allures mélancoliques. Mes recherches dans le monde du jazz et de la musique latino, m'ont permis de dé-

couvrir de grandes similitudes entre ces styles et le Chaabi, je n'ai eu alors qu'à mêler toutes ces sauces pour les servir en un seul plat, a expliqué le chanteur.

Né en 1987 et issu d'une famille d'artistes et de mélomanes, Mehdi Djama, diplômé en musique, a longtemps accompagné de grands noms et groupes de musique algérienne, participant à nombre de manifestations nationales et internationales.

Confiant à l'APS qu'un autre projet consistant à «réarranger de célèbres standards de jazz et pièces de musique Latino et autres, pour les ramener à la Culture algérienne», est en cours de préparation, Mehdi Djama a également révélé la sortie prochaine du clip de la pièce, «Habba ennasim».

F.M.

Mercato

Les principaux transferts de l'été de la planète football

→ Après plusieurs semaines de pause, la saison de football redémarre pour plusieurs grands championnats européens. La Premier League, la Bundesliga et la Ligue 1 reprennent lors de ce premier week-end d'août, l'occasion de revenir sur les principaux transferts de l'été.

La saison 2022-2023 débute ce week-end pour plusieurs grands championnats européens : la Premier League, la Bundesliga et la Ligue 1. Comme chaque été, les transferts ont été nombreux entre les principaux clubs. Alors que le mercato estival va encore durer pendant un mois, France 24 vous propose un tour d'horizon des signatures les plus marquantes.

Robert Lewandowski : la superstar polonaise quitte l'Allemagne

Après plusieurs semaines d'un bras de fer entre la superstar Robert Lewandowski et la direction du Bayern Munich, le club champion d'Allemagne a finalement accepté de le vendre en juillet au FC Barcelone contre quelque 45 millions d'euros, assortis d'environ 5 millions d'euros de bonus. L'international polonais, âgé de 33 ans, a quitté la Bundesliga après huit ans passés en Bavière, où il a remporté une Ligue des champions (2020), huit championnats d'Allemagne et une Coupe du monde des clubs (2020) et a été désigné deux fois meilleur joueur Fifa de l'année (2020 et 2021). Avec le club bavarois, il a inscrit 344 buts et signé 72 passes décisives en 374 matches.

Raphinha : l'international brésilien réalise un rêve d'enfant

Alors qu'il est lourdement endetté, le FC Barcelone a été particulièrement actif lors du mercato. Le club catalan a également recruté le Brésilien Raphinha pour un montant de transfert estimé à 60 millions d'euros. L'ailier droit de 25 ans était encore sous contrat jusqu'en juin 2024 avec le club anglais de Leeds, qu'il avait rejoint pour 18 millions d'euros en 2020 en provenance de Rennes. «C'est un immense honneur d'être ici», a-t-il déclaré lors de l'annonce de son transfert. «Je réalise un rêve d'enfant (...). Beaucoup de mes idoles sont passées ici et ont marqué l'histoire du club. Si je peux faire la moitié de ce qu'ils ont fait, ce sera déjà beaucoup.»

Jules Koundé : un nouveau Français au Barça

Le Barça s'est aussi offert les services du défenseur français Jules Koundé. Selon la presse espagnole, le Barça a déboursé 50 millions d'euros, avec 10 millions d'euros de bonus, pour recruter le joueur de 23 ans qui semblait pourtant proche de rejoindre Chelsea.

Jules Koundé avait rejoint Séville en 2019 en provenance de Bordeaux. Avec le club andalou, il a remporté la Ligue Europa lors de la saison 2019-2020. Il compte 11 sélections avec les Bleus, avec qui il a gagné la Ligue des nations. Il est devenu le 26^e Français du Barça, depuis René Fenouillères (1902-1903) et après Antoine Griezmann, le 25^e.



Le Norvégien Haaland sous ses nouvelles couleurs de Man City. (Photo : D. R.)

Aurélien Tchouaméni : l'international tricolore rejoint la Maison blanche

Le Real Madrid et l'AS Monaco ont officialisé en juin le départ officiel d'Aurélien Tchouaméni du club monégasque pour rejoindre «los Blancos», sacrés champions d'Europe. Arrivé à Monaco en provenance de Bordeaux en janvier 2020 pour un transfert de 20 millions d'euros, Tchouaméni quitte le club de la Principauté contre, selon différentes sources très proches du dossier, 80 millions d'euros, auxquels se rajoutent 20 millions d'euros sous forme de divers bonus. Désigné meilleur espoir de Ligue en 2020-21, Tchouaméni suscitait également l'intérêt de Liverpool et du PSG. Si le milieu de terrain a choisi Madrid, c'est qu'il se sent prêt et assez fort pour assouvir ses ambitions profondes : devenir titulaire chez un très grand d'Europe pour l'être aussi en Bleu, afin de viser les plus grands trophées.

Darwin Nunez : la nouvelle star de Liverpool

Liverpool a battu son record du plus gros transfert afin d'attirer l'Uruguayen Darwin Nunez pour 85 millions de livres (100 millions d'euros). L'attaquant de 23 ans a débarqué à Lisbonne à l'été 2020 en provenance de l'UD Almeria (2^e div. espagnole) avec l'étiquette de la recrue la plus chère de l'histoire du Benfica (24 millions d'euros). Après une première année mitigée, il a explosé cette saison en se faisant remarquer notamment contre Liverpool en quarts de finale de Ligue des champions, malgré l'élimination des Lisboètes (3-1, 3-3). Rapide, physique et redoutable devant le but, il devrait apporter une menace supplémentaire pour les adversaires mais aussi offrir de nouvelles options à Liverpool avec sa capacité à jouer dans un schéma à deux attaquants centraux.

Erling Haaland : de la Bundesliga à la Premier League

Le phénomène norvégien Erling Haaland a été recruté par Manchester City pour être décisif dans ces matches couperets de Ligue des champions, où l'entraîneur Pep Guardiola n'a plus triomphé depuis 2011. Sur le papier, l'arrivée du Norvégien constitue un renfort indéniable, qui fera peut-être du City de cette saison le meilleur des sept années sous l'égide de l'entraîneur catalan. En 88 apparitions sous le maillot jaune et noir de Dortmund, Haaland a marqué à ce jour 85 buts, toutes compétitions confondues. Une statistique de Ballon d'or. Il n'est pas seulement un buteur fabuleux, mais aussi un leader, un chef de bande, capable de rameuter et de remotiver ses coéquipiers, par son langage corporel de guerrier et ses harangues sur le terrain.

Sadio Mané : un transfert royal au Bayern Munich

L'arrivée de Sadio Mané au Bayern Munich, officialisée en juin, est le coup le plus spectaculaire de l'histoire du «Rekordmeister», qui s'est rarement offert des joueurs de ce standing. Le Sénégalais, candidat au Ballon d'or, arrive en effet en Bavière au sommet de sa gloire, dans un club d'ordinaire habitué à attirer des joueurs prometteurs pour les hisser ensuite vers le statut de stars, comme Robert Lewandowski qui vient de partir pour le FC Barcelone.

À 30 ans, Mané aura coûté aux Allemands un montant estimé à 40 millions d'euros environ, pour un contrat qui court jusqu'en 2025. Lors de ses 55 apparitions en Ligue des champions, il a marqué 24 buts, accompagnés de 8 passes décisives. Avant de rejoindre l'Angleterre, Mané s'était fait un nom au RB Salzburg (63 matches/31 buts), où il a appris l'allemand. Mais c'est à Liverpool qu'il a acquis son statut de star mondiale et qu'il est devenu une légende pour les milliers de supporters des Reds.

Matthijs De Ligt : pour renforcer la défense du Bayern

Joueur le plus cher recruté à l'été 2022 pour la Bundesliga (67 millions d'euros selon les médias allemands), le défenseur néerlandais Matthijs De Ligt est arrivé de la Juventus Turin, où il n'a pas forcément répondu à toutes les attentes lors de sa venue à l'été 2019, après avoir explosé à l'Ajax Amsterdam. En 117 rencontres avec la Vieille Dame pour huit buts toutes compétitions confondues, il a remporté une Série A, une Coupe nationale et la Supercoupe d'Italie. Demi-finaliste de la Ligue des champions 2018/19, De Ligt s'installe au Bayern Munich où les soucis défensifs ont coûté cher en C1, avec une élimination en quarts de finale contre les Espagnols de Villarreal.

Paul Pogba : un retour en Italie et une blessure

Après six années compliquées à Manchester United, Paul Pogba fait son retour à la Juventus Turin où il restera jusqu'en 2026. En Italie, le quotidien *La Gazzetta dello Sport* a évoqué un salaire de 8 millions d'euros par saison, plus 2 millions d'euros de bonus. Mais à peine revenu à la Juve après une dernière saison en Angleterre en partie passée à l'infirmerie, le champion du monde 2018 est de nouveau à l'arrêt. Touché au genou droit, il va être éloigné des terrains pendant cinq semaines mais ne va pas subir une opération. Si elle ne remet pas pour le moment en cause sa participation au Mondial, cette blessure reste néanmoins un sacré coup dur pour Pogba, revenu pour se relancer dans un club où il

a connu ses meilleures années entre 2012 et 2016 (quatre titres de champion d'Italie). Elle confirme une année 2022 noire pour le milieu des Bleus, dont la saison dernière s'était déjà précocement arrêtée fin avril en raison d'une blessure à un mollet.

Paulo Dybala : un nouveau départ à l'AS Rome pour se relancer

L'attaquant argentin Paulo Dybala, laissé libre par la Juventus Turin, a choisi de rejoindre l'AS Rome où il tentera de relancer une carrière un peu moins étonnante depuis deux ans. Selon *La Gazzetta dello Sport*, l'attaquant devrait toucher quelque 6 millions d'euros par an dans la capitale italienne. À défaut de disputer la Ligue des champions, dont il avait joué la finale en 2017 avec la Juve (défaite 4-1 contre le Real Madrid), Dybala devra se contenter à Rome de la moins prestigieuse Ligue Europa. Mais l'Argentin de 28 ans a avant tout besoin de retrouver des sensations pour espérer revenir en sélection pour le Mondial-2022 en fin d'année (21 novembre-18 décembre) au Qatar, après avoir raté la Copa América remportée par l'Argentine en 2021 pour cause de méforme.

Nordi Mukiele : objectif Bleus avec le PSG

Le PSG et le RB Leipzig ont conclu un accord pour le transfert du défenseur international français Nordi Mukiele à Paris pour cinq ans, jusqu'en 2027. Le montant du transfert n'a pas été communiqué, mais plusieurs titres de presse spécialisée évoquent une indemnité de 10 à 15 millions d'euros pour Mukiele, capable de jouer comme défenseur axial, latéral ou piston droit. L'arrivée du défenseur, formé au Paris FC puis passé par Laval et Montpellier avant de rallier Leipzig en 2018, permettra au PSG d'avoir une solution supplémentaire au poste de piston côté droit aux côtés du Marocain Achraf Hakimi. Ce transfert offrira par ailleurs à Mukiele, auteur de prestations remarquables en Bundesliga (vice-champion d'Allemagne en 2021) et en Coupes d'Europe (demi-finales de Ligue des champions en 2020 et de la Ligue Europa en 2022), une belle exposition juste avant la Coupe du monde au Qatar pour une éventuelle sélection avec l'équipe de France, lui qui ne compte pour l'instant qu'une sélection avec les Bleus.

Vitinha : un recrutement plein de promesses pour le PSG

À 22 ans, le prometteur milieu Vitinha s'est engagé pour cinq saisons au PSG en provenance du FC Porto, où ses qualités techniques et de vision du jeu lui ont ouvert les portes de la sélection portugaise (trois sélections). Le montant du transfert, non dévoilé par le PSG, est estimé par la presse spécialisée à 40 millions d'euros. Formé au FC Porto et également passé en prêt par Wolverhampton durant la saison 2020-2021, Vitinha compte quatre titres nationaux avec Porto (deux Championnats et deux coupes). Il a également remporté en 2019 la Youth League, l'équivalent de la Ligue des champions chez les jeunes, et atteint la finale de l'Euro Espoirs en 2021 avec les moins de 21 ans portugais.

EN DEUX MOTS

Championnat d'Afrique de basket U18 féminin : Lourde défaite de l'Algérie face au Mali

La sélection algérienne féminine de basket-ball (U18) s'est lourdement inclinée face à son homologue malienne sur le score de 24 à 124, en match comptant pour la 1^{re} journée du groupe A du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie (5-14 août), disputé vendredi à Antsirabé (Madagascar). Les basketteuses algériennes disputeront leur deuxième rencontre, dimanche (15h30), face à Madagascar avant de boucler la phase poule lundi (10h30), face à l'Ouganda.

Mondial féminin de handball U18 : Défaite de l'Algérie face à l'Ouzbékistan

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 18 ans, s'est inclinée vendredi face à l'Ouzbékistan 39-52 (mi-temps : 19-26), en match disputé à Skopje (Macédoine du Nord) dans le cadre de la 2^e journée de la Coupe du Président du Mondial de la catégorie. Lors de la première journée de la Coupe du Président, l'Algérie s'est imposée mercredi face à son homologue sénégalaise 37-31. Dernier de groupe 1 avec 2 points, l'équipe nationale sera opposée dimanche à la Guinée (12h30), qui ferme la marche du groupe 3.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

